

Plis cachetés sur la région du Dévoluy

adressés à l'Académie des Sciences en septembre 1852 par Charles LORY

Par Reynold BARBIER

Les deux plis cachetés n° 1269 et 1270* adressés par Charles Lory à l'Académie des Sciences en septembre 1852 ont trait, tous deux (le deuxième complétant le premier) à la géologie du Massif du Dévoluy au Sud de Grenoble. Diverses précisions sont apportées sur les principales caractéristiques de ce massif par rapport à celles du Vercors ou de la Chartreuse, plus proches de Grenoble et mieux connus à l'époque. En particulier la diminution d'épaisseur du "Néocomien supérieur" calcaire (notre actuel Urgonien), l'augmentation considérable des calcaires à silex qui appartiendraient à la "craie-tuffeau" et à la "craie blanche" (notre actuel Crétacé supérieur) et leur discordance, pouvant aller jusqu'au Jurassique, sur les terrains antérieurs précédemment plissés : ce sont nos actuels "plissements antésénoniens".

Mais, ces notes attirent surtout l'attention sur la découverte du Nummulitique, inconnu jusque-là dans ce massif, ce qui constitue, pour l'époque, une nouveauté importante.

Le premier pli du 13 septembre a manifestement été rédigé un peu à la hâte et dans l'enthousiasme des diverses observations et découvertes, notamment celle du Nummulitique. Celle-ci n'est d'ailleurs pas encore absolument certaine puisque l'auteur indique : "je m'en serais assuré d'une manière plus positive si le mauvais temps ne m'en eût empêché ; je le ferai dès que possible". Et, de fait, cela ne tarda pas puisque le deuxième pli cacheté est daté du 20 septembre, c'est-à-dire seulement une semaine après, le beau temps sans doute revenu ayant permis de confirmer et préciser cette découverte importante du Nummulitique. Mais, aussi (fin de la note) de souligner, en particulier au col du Noyer, la discordance "d'une énorme série de calcaires à silex en couches peu inclinées, reposant sur les tranches des couches jurassiques". Cas précis et en partie nouveau de cette tectonique antésénonienne maintenant bien connue, décrite depuis longtemps et déjà mise en évidence à l'époque en d'autres points de la région.

Mais il ne semble pas, à priori, que cela justifie l'envoi d'urgence à l'Académie des Sciences de deux plis cachetés... qui ne seront ouverts que plus de cent trente ans plus tard ! Et ceci d'autant plus que l'auteur va reprendre en détail ses observations et découvertes dans un assez long exposé à la Société Géologique de France, lors de sa séance du 8 novembre 1852, c'est-à-dire guère plus d'un mois après (1). Il y avait donc certainement, avec ces plis cachetés, le souci de "prendre date" sur des faits auxquels l'auteur attachait manifestement une très grande importance, notamment la découverte qui lui permet, en ce qui concerne le massif du Dévoluy, de "signaler ici l'existence du terrain nummulitique dans une région où il n'avait pas encore été reconnu" (p. 33). Mais cela me paraissait insuffisant pour justifier l'envoi de ces plis cachetés et j'ai recherché quelle pouvait être la motivation réelle et sans doute plus profonde qui en était la cause.

* L'Académie des Sciences a créé, le 17 juillet 1977, une "commission des plis cachetés" qui a décidé d'ouvrir progressivement tous les plis conservés dans les archives de l'Académie et qui n'avaient pas encore été ouverts.

Et c'est ainsi que j'ai découvert qu'il s'agissait d'une polémique courtoise mais ferme, avec un certain Monsieur ROZET* qui étudiait aussi les mêmes régions, mais avec des vues assez différentes, au moins sur certains points, de celles de Charles LORY. Par exemple, à cette même page (p. 33), on peut lire la phrase suivante : "malgré le grand intérêt qu'offrent les observations de M. ROZET, je persiste à croire que c'est par suite de quelque confusion qu'il a été conduit à rapporter au terrain jurassique la plupart des masses indiquées (dans la carte géologique de France) comme faisant partie du terrain nummulitique".

Mais, en fait, la polémique remonte déjà au début de l'année 1852 et, là encore, à la Société Géologique de France. En effet, dès 1851, M. ROZET, dans une note aux Comptes-rendus de l'Académie des Sciences (2) avait décrit une série de "coupes géologiques des Hautes-Alpes" et c'est donc bien de là que venaient les craintes que pouvait avoir Charles LORY de voir ses découvertes éventuellement contestées ou publiées avant qu'il n'ait pu le faire lui-même ; craintes qui seules pouvaient justifier l'envoi à l'Académie des deux plis cachetés. De fait, dans la séance de la Société Géologique du 12 Janvier 1852, Charles LORY critique la note à l'Académie de M. ROZET (3) et, celui-ci étant absent, il est intéressant de voir que son point de vue est assez fermement défendu par MM. DESHAYES et Constant PREVOST, ce qui montre que cet auteur jouit alors d'une certaine audience. Mais la polémique reprend dès la semaine suivante et, à la séance du 19 janvier, M. ROZET présente cette fois à la Société Géologique de France, ses "coupes géologiques des Hautes-Alpes" (4) avec une petite pointe concernant son absence lors du précédent exposé de Charles LORY. Il déclare en effet : "dans la dernière séance, M. LORY est venu contredire quelques-uns des résultats de mes observations consignés dans ce travail (note à l'Académie) ; je profite aujourd'hui de la présence de M. LORY pour donner à la Société des explications qui lui feront comprendre que je n'ai pas commis les erreurs que M. LORY m'attribue, et, de plus, qu'il existe dans les Hautes-Alpes une série de groupes géognostiques continue, et sans discordance de stratification, depuis le Lias jusqu'au calcaire grossier parisien, inclusivement, terrain éocène". On peut remarquer tout d'abord que l'expression "calcaire grossier parisien" apparaît quelque peu étrange, même remise dans le contexte de l'époque, pour des couches effectivement éocènes mais où les calcaires ne sont ni grossiers ni, à plus forte raison, parisiens !

Mais là n'est pas le principal, car ce que Charles LORY avait découvert (en plus du Nummulitique), c'était précisément les deux discordances, niées par M. ROZET, et qui sont pourtant majeures et bien connues maintenant dans ces régions : celle du Crétacé supérieur sur les couches antérieures plus ou moins fortement plissées et érodées (phase que nous appelons "antésénonienne") et celle du Tertiaire sur le Crétacé ou même le Jurassique (phase "anténummulitique").

Charles LORY ne répond pas à cette séance ; mais il le fera deux ans plus tard grâce à de très nombreuses études et observations effectuées entre temps. Et c'est ainsi que les discussions continuent car, à la séance du 21 mars 1853, M. ROZET répond à nouveau en lisant une courte note (5) dans laquelle il continue à défendre son point de vue, notamment en ce qui concerne l'existence, dans ces régions, de "deux espèces de grès bien différentes", l'une qui serait jurassique (ce qui s'est avéré inexact depuis, comme Charles LORY l'indiquait déjà alors) et l'autre qu'il reconnaît, lui aussi, comme tertiaire. Aussi Charles LORY persiste-t-il, convaincu de la justesse de ses informations, en présentant, l'année suivante, un long exposé, plus général, sur les Hautes-Alpes et ceci toujours à la Société Géologique de France, lors de sa séance du 6 novembre 1854 (6).

* Il est assez probable que ce Monsieur ROZET était Ingénieur des Mines, car les représentants de ce grand corps d'Etat s'intéressaient beaucoup, à l'époque, aux recherches géologiques, ce qui les a assez souvent amenés à quelques polémiques avec les géologues universitaires dont ils ne partageaient pas toujours les vues. Il résidait probablement à Gap et avait, en tout cas, une certaine notoriété puisque, dans les Comptes-rendus de 1851, il est indiqué comme candidat à l'Académie des Sciences pour la section de Géologie et Minéralogie, cependant en 6ème ligne (C.R.A.S., t. XXXIII, 1851, p. 715).

Dans cette communication, il montre les grandes difficultés qu'il y a à étudier ces couches nummulitiques en Dévoluy, difficultés qui "tiennent non seulement à la puissance de ce terrain, à la hauteur et à l'âpreté des montagnes qu'il constitue, mais encore à la rareté des fossiles..." (p. 17). Ce pourquoi, d'ailleurs, ces couches étaient restées ignorées jusqu'à ce qu'il les découvre. Et il ajoute un peu plus loin: "il ne faut pas s'étonner si l'étude de ce terrain est encore peu avancée, et il règne à son égard une telle incertitude que, récemment, un géologue éminent a été conduit à rapporter au terrain jurassique une grande partie des masses qui, sur la Carte Géologique de la France, sont indiquées comme appartenant à la formation nummulitique". L'"éminent géologue" paraît bien être encore ce Monsieur ROZET. Et Charles LORY confirme alors son point de vue en décrivant en grand détail de nombreuses coupes du bassin du Drac et en discutant (et réfutant bien souvent) les interprétations qui en avaient été données par M. ROZET (2).

Mais il apporte aussi le poids nouveau de déterminations de fossiles récoltés par lui-même près de Saint-Bonnet et de Faudon, qui viennent d'être effectuées par HEBERT et RENEVIER, ce qui "établit l'identité de faune des couches qui les renferment avec celles des Diablerets, de Pernant et d'Entrevernes en Savoie, etc." (p.18). Et le jeune Charles LORY voit là, avec juste raison, un argument déterminant, tant en raison de la réputation des deux auteurs cités, que du fait qu'en Suisse et en Savoie il n'y a plus aucun doute sur l'attribution de ces couches au Nummulitique et qu'elles y sont désormais bien connues. Enfin, en décrivant avec grand soin, toujours dans la même communication, une coupe du Tertiaire du Sud du Pelvoux à Saint-Michel-de-Chaillol (p. 24), Charles LORY écrit : "si l'on rapproche la description de cette coupe de celle que M. ROZET a donné de la même localité (Bull. séance du 19 janvier 1952) il restera, ce me semble, bien évident que la grande masse de grès de l'escarpement de Chaillol, qu'il considère comme appartenant au terrain jurassique, n'est bien réellement que la partie supérieure du terrain nummulitique, ainsi qu'on l'avait toujours admis jusqu'ici". Et, de fait, il s'agit de ce que nous appelons maintenant les "Grès de Champsaur", terme effectivement supérieur aux calcaires à Nummulites et aux marnes dans notre classique "trilogie priabonienne" que l'on retrouve ici comme en Savoie et en Suisse, où elle était déjà bien mieux connue à l'époque.

Ces "plis cachetés" ne font donc que confirmer des découvertes importantes certes, mais que Charles LORY publie peu après. Il m'est donc apparu qu'ils ne pouvaient se justifier sans une cause, assez peu évidente au départ, ce qui m'a entraîné à ces quelques recherches bibliographiques qui, effectivement, donnent la clé de ce relatif mystère.

C'est que le jeune Charles LORY (il n'a que 29 ans) vient de revenir définitivement à Grenoble où il a été nommé à la chaire d'Emile GUEYMARD en 1849. Et ceci avec un désir évident -qu'il assouvira largement dans les années suivantes- d'aller de découverte en découverte dans nos Alpes dont la géologie, fort complexe, est alors encore bien mal connue. Mais il sait, lui, qu'un autre géologue poursuit des études dans ces régions du Dévoluy et du bassin du Drac. Et il ne voudrait pas risquer de se voir dépossédé, dans cette région grenobloise où il vient d'arriver, de ses premières découvertes génératrices d'un enthousiasme -mais aussi d'une certaine méfiance- qui le poussent à envoyer tout de suite, dans la fièvre de l'action, son premier pli cacheté, bien qu'il lui reste encore une lacune d'observation que, dans sa hâte, il réussira à combler huit jours plus tard avec son deuxième pli cacheté. Mais, finalement, ces plis ne joueront pas le rôle qui aurait pu être le leur puisque, deux mois après, Charles LORY expose ses découvertes à la Société Géologique de France (1).

Il poursuit ensuite, avec son "concurrent" M. ROZET, des discussions dont il sortira vainqueur, deux ans plus tard, dans son exposé (et sa longue note) du 6 novembre 1854 (6).

Mais, cette polémique présente, je crois, un autre intérêt, car c'est une occasion pour Charles LORY d'attirer l'attention sur les difficultés que le géologue alpin -plus encore que les autres- rencontre pour mener à bien ses études de terrain : longueur des marches d'approche, difficultés d'accès, mauvais temps masquant les paysages et pouvant parfois même être dangereux en montagne...

Et si quelques géologues se sont rendus célèbres par des polémiques parfois excessives (existant d'ailleurs aussi, ce que l'on oublie parfois, dans d'autres disciplines n'ayant pas forcément les mêmes excuses), je pense qu'il faut presque toujours y voir précisément le rôle joué par ces grandes difficultés d'observations sur le terrain qu'évoque Charles LORY et qui sont effectivement beaucoup plus contraignantes encore en montagne qu'ailleurs. Mais ceci n'exclut pas bien entendu, que certains scientifiques soient mieux doués que d'autres pour l'observation précise et minutieuse et pour les déductions que l'on peut -ou non- en tirer, sans solliciter (abusivement et parfois inconsciemment) les faits de base qui, eux, en géologie comme ailleurs, doivent être "invariants" et vérifiables par tous.

Ce fut certainement le cas du jeune Charles LORY, commençant une carrière très brillante qui en fit l'un des plus grands géologues alpins et un "correspondant" de l'Académie des Sciences en 1877, vis-à-vis d'un contradicteur apparemment moins doué et aujourd'hui bien oublié, mais qu'il a quelque peu redouté au début... au point d'adresser à l'Académie des Sciences ses deux plus cachetés pouvant faire foi en cas de difficultés qui, manifestement, ne se sont pas produites.

BIBLIOGRAPHIE

1. LORY Ch. (1852). - Note sur les terrains du Dévoluy (Hautes-Alpes). Bull. Soc. Géol. France, 2e s., t. 10, pp. 20-33.
2. ROZET M. (1851). - Coupes géologiques des Hautes-Alpes. C.R.A.S., t.33, 1er décembre.
3. LORY Ch. (1852). - M. LORY présente les observations suivantes sur les coupes géologiques des Hautes-Alpes, publiées par M. ROZET, dans les Comptes-rendus des séances de l'Académie des Sciences, t. XXXIII, 1er décembre 1851. Bull. Soc. Géol. France, t. 9, p. 159.
4. ROZET M. (1852). - Coupes géologiques des Hautes-Alpes. Bull. Soc. Géol. France, t. 9, p. 165.
5. ROZET M. (1853). - Observations sur une notice de M. LORY. Bull. Soc. Géol. France, t. 10, p. 318.
6. LORY Ch. (1854). - Note sur le terrain nummulitique du département des Hautes-Alpes. Bull. Soc. Géol. France, t. 12, pp. 17-31.